

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
D'ARRAS

Canton d'ARRAS NORD

Nombre de
membres en exercice : 15
Nombre de Présents : 14
Pour : 8
Abstentions : 5

OBJET :

**AVIS SUR DEMANDE
D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE ET
PERMIS DE CONSTRUIRE**

Le Maire certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la Mairie, et que la
convocation avait été faite le



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 25 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de FARBUS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe CANLER, Maire.

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Monsieur Christophe HODICQ.

Madame Lenaïc MOQUET est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de l'arrêté préfectoral du 28 JUILLET 2020 portant ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale et de permis de construire présentée par la SASU Kloosterboer Arras en vue d'exploiter un entrepôt frigorifique sur le territoire des communes de Bailleul-sire-Berthoult et de St Laurent Blangy.

Il demande au conseil municipal de bien vouloir émettre un avis sur cette demande.

Après délibération, les conseillers présents émettent un avis favorable sur cette demande.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire,
Pour copie conforme,
Le Maire,



Philippe CANLER.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en préfecture
le : 07/10/2020
et publication ou notification
le : 02/10/2020